



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé Moniteur belge





1 2 AVR. 2019

au greffe du tribugalfe l'entreprise

N° d'entreprise : 0723.453.912

Dénomination

(en entier): AOM Bâtiment

(en abrégé) :

Forme juridique: SPRL

Adresse complète du siège :

Avenue Kersbeek, 308 - 1180 Uccle

Objet de l'acte: Annulation - Nomination

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 2019

L'assemblée se réunit ce jour et prend, à l'unanimité les décisions suivantes :

L'assemblée annule la nomination de Madame Khadidja Haddouche en tant que gérante, et ce avec effet au 20 mars 2019.

L'assemblée décide de nommer Madame Khadidja Haddouche en tant que préposée à la gestion journalière, et ce avec effet au 20 mars 2019.

L'assemblée mandate J. Jordens spri / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée aux présentes décisions, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur

Marion de Crombrugghe Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).